

**08-07-2024**      **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS**

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 8 juillet 2024 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance:

Sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire  
Monsieur Michel Hallé, conseiller au siège #1  
Madame Franciska Caron, conseillère au siège #2  
Madame Hélène Dumont, conseillère au siège #3  
Madame Jacinthe Gauvin, conseillère au siège #5  
Monsieur Réjean Hudon, conseiller au siège #6

Est absente: Madame Micheline Morin, conseillère au siège #4

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

**110-2024**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 3 et 17 juin 2024
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
  - a) Société Alzheimer BSL
  - b) Couverture cellulaire
7. Invitations
  - a) -----
8. Demandes diverses
  - a) -----
9. Sommaire des revenus et dépenses au 30 juin 2024
10. Renouvellement de l'offre de service en droit municipal
11. Demande au MTMD – Traverse de piéton et affichage
12. Demande au MTMD – Virage des véhicules
13. Rapiéçage – Route Collectrice
14. Droit de parole aux citoyens concernant la demande de dérogation mineure de M. Kaven Côté
15. Demande de dérogation mineure de M. Kaven Côté
16. Formation obligatoire - CCU
17. Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
18. Demande à la municipalité - CCU
19. Suivi - Représentants des dossiers
20. Consommation d'eau potable – X 2024
21. Prochaine réunion régulière du conseil – 19 août 2024
22. Questions de l'assemblée
23. Levée de la réunion

**111-2024**

**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 3 et 17 juin 2024 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

**Adoption des comptes**

Proposé par madame Jacinthe Gauvin et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

**SALAIRE NET**

Mois	Salaire net	DAS/CNESST	
Du 4 février au 2 mars	13 027.24	Provincial:	5 561.79
		Fédéral:	1 862.90
Du 3 mars au 30 mars (élus)	16 574.75	Provincial:	5 820.13
		Fédéral:	1 910.12
Du 31 mars au 4 mai	14 936.68	Provincial:	6 449.37
		Fédéral:	2 185.38
Du 5 mai au 1 <sup>e</sup> juin (élection)	19 106.77	Provincial:	6 887.78
		Fédéral:	2 041.96
Du 2 juin au 29 juin (élus)	21 578.75	Provincial:	7 619.05
		Fédéral:	3 012.53

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS (MAI, JUIN ET JUILLET 2024)**

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Total
Hydro-Québec	Camping	673003074573	---	141.57
	H.V.	611802986267	---	421.60
	Garage	611802986268	---	171.16
	Station pompage	611802986270	---	242.40
	Système pompage	611802986269	---	352.16
	CPÉSTP	634302885023	---	316.64
	Champ d'épuration	684702694685	---	37.24
	2 <sup>e</sup> compteur CPÉSTP	671202781345	---	44.30
	Éclairage public	646902855899	---	211.38
Julie Bérubé	Art. nettoyage (HV)	10	---	25.62
Normand St-Laurent	Bière (camping)	1	445.43	656.96
	Liqueur (camping)	230	161.53	
	Friteuse (camping)	20	50.00	
Suzanne Santerre	Inventaire (camping)	7745	41.37	150.56
	Botte sécurité	36	109.19	
Anne Poirier	Hon. eau potable	16052024	---	180.00
	Hon. eaux usées	16052024	---	180.00
Serge Bélanger	Mat. div. HV	3752	41.97	59.27
	Essence bidon	660089	17.30	
Hydro-Québec	Éclairage public	626202908230	---	218.89
Marché Tradition	Eau HV	8795	---	21.96
Normand St-Laurent  <i>Camping Fête d'ouverture, Saint-Jean, confédération et inventaire 2024)</i>	Métro	1	91.08	451.86
	Marché Tradition	2	37.75	
	Dollarama	4591	51.07	
	Marché Tradition	3	94.37	
	Marché Tradition	143829	46.44	
	Familiprix	4	59.96	
	Marché Tradition	5	63.21	
	Marché Tradition	6	7.98	
Léonie Gagné	Conseil jeune	---	---	25.00
Romane Duguay	Conseil jeune	---	---	25.00
Lambert Côté	Conseil jeune	---	---	25.00
Philiass Leblanc	Conseil jeune	---	---	25.00
Mégane Lizotte	Conseil jeune	---	---	25.00
Léo Picard	Conseil jeune	---	---	25.00
Rosaly St-Pierre	Conseil jeune	---	---	25.00
CDA	Inv. chocolat carnaval	1	---	85.00

Éric Turcotte	Chansonnier Camping ouverture	1	---	800.00
Julie Bérubé	Camping (change)	6	---	2 450.00
Katy Lévesque	Chansonnier Camping St-Jean	1	---	500.00
Alain Lapierre	Chansonnier Camping Confédération	102	---	350.00
Anne Poirier	Hon. eau potable	2072024	---	540.00
	Hon. eaux usées	2072024	---	
Julie Bérubé	Médiaposte	20803780	---	37.00
Normand St-Laurent  <i>Camping (fêtes du 22 et 29)</i>	Walmart	06262024	24.70	493.71
	Maxi	1762	213.92	
	SAQ	20144872	37.75	
	Maxi	7801	136.01	
	Dollarama	2224.00	11.90	
	Maxi	2461	69.43	

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS (VISA)

Nom	Descriptif	# Facture	Montant
Petro-Canada	Essence camion	235349	116.28
Dollarama	Art. nettoyage	4728	16.16
SAQ	Alcool camping	79889	10.30
		79887	54.00
Dollarama	Art. nettoyage	4971	14.66
Rosy	Miroir	5157	21.55
Petro-Canada	Essence camion	239776	78.60
Maxi	Eau, sucre	180329	51.64
Amazon	Support-écran	0868257	172.44
Sport-Inter plus	Jeux extérieurs	2226975	6 457.87
Postes Canada	Médiaposte	206355-1	40.84
Postes Canada	Médiaposte	206863-1	37.00
Postes Canada	Camping	206454-1	37.00
Amazon	Matériel sécurité	206454-12685	59.76
Petro-Canada	Essence camion	6527422	86.01
Maxi	Eau, sucre	127110	40.06
Visa	Intérêt	---	12.36

### COMPTES À PAYER

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Total
Automation D'Amour	Hon. eaux usées	34643	1 660.82	1 821.22
	Hon. eaux usées	14676	160.40	
Buropro Citation	Copie au 25 juin 2024	2051266	---	457.98
Bélanger Centre jardin	Jardinières	507128	1 309.26	1 421.85
	Engrais	507496	112.59	
D.P. pièces d'autos	Art. nettoyage	20525	---	61.98
FAD Marin	Excavatrice (rang 8)	24052029	---	360.00
Ent. Yvon D'Astous	Niveleuse	6778	---	4 466.78
Dépanneur Berger	Bière (camping)	4061286	---	95.98
FM Sports	Tondeuse	4014	701.34	856.37
	Couteau tracteur	4303	92.95	
	Harnais (débroussailleuse)	4724	62.08	
Ress. nat. et forêt	Mutation	28692737	---	6.00

H2 Lab <i>Analyses</i>	Eau potable	110076	327.11	1 104.47
	Eaux usées	110078	286.75	
	Eau potable	111576	203.86	
	Eaux usées	111577	286.75	
Michel Hallé	Frais dépl. St-Ulric	102	---	42.30
Lavery avocats	Serv. prof au 31 mai	1656373	---	689.85
Lettrage Allard	Affiche eau potable	29742	---	183.96
Librairie Amqui	Support clavier (crédit)	697932	(79.78)	475.42
	Papeterie	698126	555.20	
Matrec	Cueillette juin	286831	3 658.70	3 330.71
	Cueillette mai	Crédit	(327.99)	
Mallette	Hon. Recyc-Qc	199551	---	399.83
MRC de la Matapédia	Piscine (crédit)	24096	(2 025.00)	18 307.48
	Hon. (Melucq et Église)	31191	20 163.57	
	Hon. étude géotech. 2023-2024	31202	168.91	
Pelletier bioénergie	Chauffage (juin)	64	---	3 209.72
Huot	Vanne (inventaire)	5583631	---	325.61
Sani-Manic	Pluvial près du 308	70 311	---	2 614.68
Gilbert Sirois	Castors	1	---	377.28
Suzanne Santerre <i>Camping</i>	Gobelets	6 093	44.84	62.09
	Verre à vin	3 214	17.25	
Telus	Cell. employés	25062024	---	87.20
Marché Tradition	Vinaigre (camping)	249	5.98	31.94
	Chips (camping)	9 451	82.78	
	Produits glacés (camping)	411	26.01	
	Café (HV)	7 380	7.99	
	852.65	Alcool (camping)	4 864	318.80
		Crème (HV)	8 850	5.99
		Salade (camping)	5 886	43.45
		Lait (camping)	5 881	23.64
		Crème (H.V.)	5297	11.98
		Charcuterie-fromage (camping)	558	239.54
		Eau, capitaine Morgan et cannages (camping)	2919	60.73
		Salade, condiments, chou, etc. (camping)	2982	57.70
		Transport Y. Bouillon	2 entrées d'eaux	1 372
BMR	Mat. divers (musée et garage)	58 257	123.25	197.88
	Clé (CPÉSTP)	58 286	22.94	
	Mat. divers (garage)	46 323	51.69	
Ville d'Amqui	Quote-part piscine	24 096	---	2 025.00
Yvan Perreault <i>Camping Fêtes</i>	Aliments	4 627 835	709.50	1 774.17
	Aliments	4 627 811	532.28	
	Huile	4 637 823	113.14	
	Aliments	4 637 841	419.25	

### MENTION AU PROCÈS-VERBAL

#### RAPPORT SOMMAIRE AU 30 JUIN 2024

- REVENUS: 782 593.69
- DÉPENSES: 622 734.79 (invest. et fonct.)

#### 113-2024

#### **Renouvellement de l'Offre de service forfaitaire en droit municipal**

Proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas renouvelle l'offre de service professionnel en droit municipal de la firme Lavery Avocats, soit, pouvoir bénéficier du forfait complet pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 au montant de 1 200\$ plus les taxes applicables.

**114-2024**

**Demande au MTMD – Traverse de piéton et affichage**  
**Sécurité des piétons et des cyclistes**  
**Dossier # 08-07-07090-114-2024**

Considérant que la Municipalité de Saint-Cléophas a un *Plan de mobilité durable et de sécurité routière (volet transport actif)* qui a été réalisé le 5 novembre 2018 par un comité incluant différents acteurs; SQ, CISSS, maire, conseiller municipal, membres de différents comités et une citoyenne étant propriétaire de garderie;

Considérant que cesdits acteurs ont déterminé 3 priorités où il y a des actions à poser et des comportements à améliorer afin que les citoyens se sentent en sécurité;

Considérant que des membres de la Municipalité de Saint-Cléophas et des représentants du MTMD se sont rencontrés le 21 mars dernier afin de discuter dudit *Plan de mobilité durable et de sécurité routière (volet transport actif)* afin de discuter de l'aide que le MTMD pouvait apporter, étant donné que la route collectrice Saint-Cléophas / Sayabec lui appartient;

Considérant que lors de la rencontre, il a été mentionné que les conducteurs et les camions lourds passaient à très grande vitesse, que plusieurs d'entre eux n'arrêtaient pas à l'intersection et que cela mettait les piétons, les cyclistes, les enfants et tous les citoyens en danger;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas demande au MTMD:

1. De mettre un passage piéton devant le bureau de poste situé au 330, rue Principale incluant une balise d'identification au centre du chemin;
2. D'installer des balises sur une partie de la zone urbaine afin que les conducteurs aient le réflexe de ralentir et aient un visuel de l'espace attribué aux piétons;
3. D'installer un panneau d'affichage STOP lumineux à l'intersection.

**115-2024**

**Demande au MTMD – Virage des véhicules lourds**  
**Sécurité des piétons et des cyclistes et facilité le trajet aux camionneurs**  
**Dossier # 08-07-07090-115-2024**

Considérant que la Municipalité de Saint-Cléophas a un *Plan de mobilité durable et de sécurité routière (volet transport actif)* qui a été réalisé le 5 novembre 2018 par un comité incluant différents acteurs; SQ, CISSS, maire, conseiller municipal, membres de différents comités et une citoyenne étant propriétaire de garderie;

Considérant que cesdits acteurs ont déterminé 3 priorités où il y a des actions à poser et des comportements à améliorer afin que les citoyens se sentent en sécurité;

Considérant que des membres de la Municipalité de Saint-Cléophas et des représentants du MTMD se sont rencontrés le 21 mars dernier afin de discuter dudit *Plan de mobilité durable et de sécurité routière (volet transport actif)* afin de discuter de l'aide que le MTMD pouvait apporter, étant donné que la route collectrice Saint-Cléophas / Sayabec lui appartient;

Considérant que lors de la rencontre, il a été mentionné qu'il circulait beaucoup de camions lourds et surtout de 53 pieds sur le territoire de la municipalité et que ceux-ci devaient prendre 100% de l'emprise du chemin pour virer à l'intersection;

Considérant que cela peut causer des dommages et/ou des accidents, et mettre les piétons, les cyclistes et les enfants en danger;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas demande au MTMD:

1. De chercher une piste de solution pour améliorer la sécurité, soit: le réaménagement de l'intersection, l'agrandissement du rayon, etc.

**116-2024**

**Rapiéçage – Route Collectrice**

Proposé par monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas accepte la soumission d'Asphalte MP au montant de 4 500.00\$ plus les taxes applicables, afin de faire le rapiéçage d'asphalte devant la résidence située au 221, rue Principale.

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

Pour être conforme à la procédure relative à une demande de dérogation mineure, Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, demande aux personnes présentes dans la salle si elles ont des commentaires ou des interrogations à la suite de l'avis public qu'ils ont reçu par médiaposte concernant la demande de dérogation mineure visant la résidence située au 303, rue Principale. Personne ne prend la parole.

**117-2024**

**Demande de dérogation mineure de M. Kaven Côté**

Considérant que M. Kaven Côté a déposé une demande de dérogation mineure dont le numéro est DPDRL240017;

Considérant que dans le cadre des travaux de construction d'un garage accessoire résidentiel de la grandeur suivante: 24X28X22, une demande de dérogation est nécessaire afin de rendre conforme le projet aux dispositions de l'article 7.4.3 du règlement de zonage 164-04;

Considérant que si cette demande est acceptée, la hauteur du garage visée est de 7.31 mètres alors que la hauteur règlementaire est de 5.7 mètres;

Considérant que les frais de 350\$ relatifs à une demande de dérogation ont été payés par le demandeur;

En conséquence, il est proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité par le conseil municipal de Saint-Cléophas que la demande de dérogation mineure de monsieur Kaven Côté soit acceptée.

**118-2024**

**Nomination des membres du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU)**

Proposé par madame Jacinthe Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme les personnes suivantes au sein du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) pour une période de 2 ans, soit; jusqu'au 13 juillet 2026:

- Monsieur Anicet Fournier
- Monsieur Normand St-Laurent
- Madame Dominique Perreault
- Monsieur Gilbert Gauvin
- Monsieur Réjean Hudon, conseiller

**Obligation légale:** Une formation de groupe incluant la directrice générale est prévue dans les mois à venir.

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

**POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR – REPRÉSENTANTS DES DOSSIERS**

- Les conseillères et les conseillers ayant des suivis de leurs dossiers respectifs interviennent. Madame Jacinthe Gauvin dépose le bilan des 3 premières activités du camping.

**119-2024**

**Camping – Bilan des 3 premières activités**

Considérant que le camping a généré les revenus et les dépenses mentionnés ci-bas lors des 3 premières fêtes qui ont eu lieu les 8, 22 et 29 juin dernier:

Revenus 8 juin :	2 412.90
Commandites 8 juin:	800.00
Revenus 22 juin:	2 068.89
Commandites 22 juin:	500.00
Revenus 29 juin:	1 597.00
Commandites 29 juin:	<u>540.00</u>
<i>Total:</i>	<i>7 918.79</i>

Dépenses 8, 22 et 29 juin:	6 593.23
Inventaire restant:	<u>-1 667.45</u>
Total:	4 925.78
<b>Profit:</b>	<b>2 993.01</b>

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte ledit bilan.

**POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR**

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – XX 2024  
XX litres/jour/résidence en moyenne  
XX m<sup>3</sup>/jour/résidence en moyenne

**POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR**

- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal  
19 août 2024 à 19h30.

**POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

- Toutes les personnes présentent à la réunion voulant poser des questions, ont eu droit à la parole. Le maire, la directrice générale et/ou les membres du conseil ont répondu, du mieux de leur connaissance, à toutes les questions. Aucune résolution n'est nécessaire.

**120-2024**

**Levée de la séance**

Proposé par madame Jacinthe Gauvin et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures trente-cinq minutes (20h35).

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice générale et greff.-trés.

